



Le 13 septembre 2018

## PROJET CDS – MDC AU DEV LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU CE DGSI

Monsieur le Président du CE DGSI,

*Les élus et représentants du CE DGSI ont pris connaissance du document intitulé "information des Managers de l'IT" en date du 31 août 2018, consacré au compte-rendu de la session CE DGSI du 29 août. Les rédacteurs de ce document à caractère public s'honoreraient de faire un compte-rendu objectif des débats de la session. S'il est inévitable que les commentaires apportés reflètent généralement l'avis du commandement de la DGSI, il conviendrait, dans un souci d'objectivité et par respect des élus, que les positions et interventions importantes faites lors des débats soient portées à la connaissance des managers.*

*Nous considérons que le document concerné ne doit pas se résumer à un simple compte-rendu orienté n'évoquant pas les sujets déplaisants au haut-commandement de la DGSI. Pourtant, force est de constater que tel est le cas !*

*Pour preuve, nous vous rappelons que lors de la session du 29 août, les élus UNSA et SUD avec les soutiens de la CGT et de FO, ont porté à la connaissance de la session une déclaration condamnant le projet de mise en œuvre du projet MDC (ex CDS). Ce document est joint à la fin de notre message. Nous tenons à vous rappeler que les organisations syndicales qui se sont exprimées conjointement représentent près de 45% des agents de la DGSI lors des dernières élections professionnelles.*

*Force est de constater que régulièrement, vous considérez que leurs avis ou prises de positions ne présentent aucun intérêt. Seul votre avis compte surtout quand il est partagé par le bureau du CE DGSI et qu'il importe celui des porte-paroles d'une grande partie du personnel de notre Direction. Faut-il vous rappeler que vous êtes le Directeur de toute la DGSI et qu'il serait légitime de respecter la pluralité des expressions, sans les censurer ou les considérer comme non-existantes ? Si votre avis est prédominant, il n'est pas exclusif.*

*Nous ne doutons pas de l'intérêt que vous portez à la réalisation de ce projet que vous avez décidé d'imposer unilatéralement, sans tenir compte des motions unanimement votées par les élus et sans tenir compte non plus des recommandations du cabinet SECAFI commandité pour analyser les effets de la nouvelle organisation de la sous-traitance au DEV.*

*En conséquence, nous vous demandons de joindre un additif au document référencé dans notre courrier et de bien vouloir consulter dans les meilleurs délais le CE sur ce projet actuellement mis en place.*

*Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.*

**Les organisations syndicales CGT, FO, UNSA AÉRIEN et SUD AÉRIEN de la DGSI.**

*Vous trouverez ci-dessous la déclaration des organisations syndicales UNSA Aérien, SUD Aérien et FO avec le soutien de la CGT concernant le projet de mise en place de CDS au DEV. Il n'est pas question pour nous de rester passifs.*

## **DÉCLARATION COMMUNE UNSA - SUD – FO – CGT :**

*Lors du CE du 25 juillet dernier, la société SECAFI a présenté son rapport suite à la mission d'éclairage sur le projet de mise en place de MDC Managed Delivery Centers (ex CDS) qui lui avait été confié, rapport qui préconise différentes pistes alternatives au projet initial de la direction.*

*Pourtant, dans la foulée de la présentation de ce rapport, un point d'avancement du projet MDC était fait par le responsable groupe des développements qui montrait une poursuite du projet à l'identique (depuis la suspension de l'externalisation en Inde le 13 février 2018).*

*Malgré les dénégations de la Direction, le choix a été fait de ne pas suivre les préconisations de SECAFI. Comme l'affirme notre directeur : « la mission d'éclairage apporte des éléments complémentaires mais ne changera pas la stratégie ».*

*Nous, élus au CE SI, demandons à la Direction de prendre effectivement en compte les préconisations des experts :*

- *renforcer significativement le plan d'embauches au DEV, quantitativement et en élargissant le niveau d'embauche. Le plan actuel permet tout juste de remplacer les départs naturels,*
- *renforcer significativement les partenariats avec les sociétés sous-traitantes afin de leur donner une visibilité à plus long terme que 3 mois,*
- *assurer la proximité géographique des équipes en proposant un plan d'investissement immobilier sur les Centres,*

*Plutôt que de s'engager sur la piste hasardeuse des MDC dont rien ne certifie qu'elle permettra de répondre aux besoins de nos clients et qui fait peser toujours un risque fort d'externalisation offshore si les économies n'étaient pas au rendez-vous (objectif DGSi de réduction de 1,5% du coût unitaire par an).*